

A.M.M n°	2180735
Composition	Spinétorame 25 g/L
Formulation	Suspension concentrée (SC)

Classement CLP : H410



EUH208 : Contient: Spinetoram, 2-méthylisothiazol-3(2H)-one et 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Délai de rentrée : 6 heures en plein champ et 8 heures pour les applications en milieu fermé.

Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications (Intervalle minimum entre les applications)	Stade d'application	DAR	ZNT aquatique	Autres conditions d'emploi	
CULTURES LEGUMIERES	Choux à inflorescence*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Choux à inflorescence Plein champ	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Spodoptera</i> sp., <i>Pieris</i> sp., <i>Plutella</i> sp., <i>Heliothis</i> sp. et <i>Mamestra brassicae</i> )	2L/ha	1 / an	BBCH 10-49	7 jours	20 m (dont DVP 20 m)	
	Choux pommés*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Choux pommés Plein champ	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2L/ha	1 / an	BBCH 10-49	7 jours	20 m (dont DVP 20 m)	
	Cucurbitacées à peau comestible*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Concombre, Courgette, Cornichon et Autres cucurbitacées à peau comestible Plein champ	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2,4L/ha	1 / an	BBCH 11-89 sauf floraison BBCH 61-69	3 jours	20 m (dont DVP 20 m)	1 application par an et par culture
	Cucurbitacées à peau comestible*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		1 / an				
	Cucurbitacées à peau comestible*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Concombre, Courgette, Cornichon et Autres cucurbitacées à peau comestible Sous abri	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2,4L/ha	2 / an (14 j)	BBCH 11-89	3 jours		Application uniquement à l'aide d'un automate ou d'une lance. 3 applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.
	Cucurbitacées à peau comestible*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		2 / an (14 j)				
	Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Melon, Pastèque, Potiron et Autres cucurbitacées à peau non comestible Plein champ	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2,4L/ha	1 / an	BBCH 14-89 sauf floraison BBCH 61-69	3 jours	20 m (dont DVP 20 m)	1 application par an et par culture
	Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		1 / an				
	Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Melon, Pastèque, Potiron et Autres cucurbitacées à peau non comestible Sous abri	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2,4L/ha	2 / an (14 j)	BBCH 14-89	3 jours		Application uniquement à l'aide d'un automate. 3 applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.
	Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		2 / an (14 j)				
	Fines Herbes*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Uniquement sur Liliacées (sauf ciboule), Apiacées et Lamiacées Plein champ	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2L/ha	1 / an	BBCH 11-49	3 jours	20 m (dont DVP 20 m)	1 application par an et par culture
	Fines herbes*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		1 / an				
	Fines Herbes*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Uniquement sur Liliacées (sauf ciboule), Apiacées et Lamiacées Sous abri	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2L/ha	2 / an (14 j)	BBCH 11-49	3 jours		Application uniquement à l'aide d'un automate. 3 applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.
	Fines herbes*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		2 / an (14 j)				
	Fraisier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Fraisier Plein champ	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2L/ha	1 / an	BBCH 11-89 sauf floraison BBCH 60-69	3 jours	20 m (dont DVP 20 m)	Une application par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.
	Fraisier*Trt Part.Aer.*Mouches		Mouches (Efficacité montrée sur <i>Drosophila suzukii</i> .)		1 / an				
Fraisier*Trt Part.Aer.*Thrips	Thrips		1 / an						
Fraisier*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Fraisier Sous abri	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2L/ha	2 / an (28 j)	BBCH 11-89	3 jours		Application uniquement à l'aide d'un automate ou d'une lance. 3 applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.	
Fraisier*Trt Part.Aer.*Mouches		Mouches (Efficacité montrée sur <i>Drosophila suzukii</i> .)		2 / an (28 j)					
Fraisier*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		2 / an (28 j)					

Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications (Intervalle minimum entre les applications)	Stade d'application	DAR	ZNT aquatique	Autres conditions d'emploi		
Laitue*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Uniquement sur Laitues, Mâche, Moutarde brune, Roquette Plein champ	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2L/ha	1 / an	BBCH 11-49	3 jours	20 m (dont DVP 20 m)	Une application par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.		
Laitue*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips								
Poivron*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Poivron, Piment Plein champ	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Tuta absoluta</i> , <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2,4L/ha	1 / an	BBCH 14-89 sauf floraison BBCH 61-69	3 jours	20 m (dont DVP 20 m)	Une application par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.		
Poivron*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		1 / an						
Poivron*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Poivron, Piment Sous abri	Chenilles phytophages (Efficacité montrée sur <i>Tuta absoluta</i> , <i>Heliothis</i> sp. et <i>Spodoptera</i> sp.)	2,4L/ha	2 / an (14 j)	BBCH 14-89	3 jours		Application uniquement à l'aide d'un automate ou d'une lance. 3 applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.		
Poivron*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		2 / an (14 j)						
Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Tomate - Aubergine Plein champ	Chenilles phytophages	2,4L/ha	1 / an	BBCH 14-89 sauf floraison BBCH 61-69	3 jours	20 m (dont DVP 20 m)	Une application par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.		
Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		1 / an						
Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	Tomate - Aubergine Sous abri	Chenilles phytophages	2,4L/ha	2 / an (14 j)	BBCH 14-89	3 jours		Application uniquement à l'aide d'un automate ou d'une lance. 3 applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.		
Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Thrips		Thrips		2 / an (14 j)						
Cassissier*Trt Part.Aer.*Mouches des fruits	Cassissier, Groseillier, Myrtillier, Airelle Plein champ	Mouches (Efficacité montrée sur <i>Drosophila</i> <i>suzukii</i> )	2,4 L/ha	1/an	BBCH 11-89 sauf floraison BBCH 60-69	3 jours	50 m (dont DVP 20 m)			
	Cassissier, Groseillier, Myrtillier, Airelle Sous abri			2/an (28 jours)					BBCH 11-89	3 jours
	Framboisier*Trt Part.Aer.*Mouches des fruits		Framboisier, Mûres, Mûrier des haies Plein champ	Mouches (Efficacité montrée sur <i>Drosophila suzukii</i> .)	2,4 L/ha	1/an	BBCH 11-89 sauf floraison BBCH 60-69	3 jours	50 m (dont DVP 20 m)	
			Framboisier, Mûres, Mûrier des haies Sous abri			2/an (28 jours)				
Arbres et arbustes*Trt Part.Aer.*Thrips	Arbres et arbustes Plein champ	Thrips	2L/ha	1/an	BBCH 11-89 sauf floraison BBCH 60-69	Non applicable	50 m (dont DVP 20 m)			
	Arbres et arbustes Sous abri	Thrips	2L/ha	2/an (14 jours)	BBCH 11-89	Non applicable		Application uniquement à l'aide d'un automate ou d'une lance.		
Bulbes ornementaux*Trt Bulbes*Thrips	Bulbes ornementaux Plein champ	Thrips	2L/ha	1/an	BBCH 11-89 sauf floraison BBCH 60-69	Non applicable	20 m (dont DVP 20 m)			
	Bulbes ornementaux Sous abri	Thrips	2L/ha	2/an (14 jours)	BBCH 11-89	Non applicable		Application uniquement à l'aide d'un automate.		
Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Thrips	Cultures florales et plantes vertes Plein champ	Thrips	2L/ha	1/an	BBCH 11-89 sauf floraison BBCH 60-69	Non applicable	50 m (dont DVP 20 m) Si la hauteur de la culture est < 50 cm lors de l'application, la ZNT de 50 m peut être réduite à 20m.			
	Cultures florales et plantes vertes Sous abri	Thrips	2L/ha	2/an (14 jours)	BBCH 11-89	Non applicable		Application uniquement à l'aide d'un automate ou d'une lance.		
Rosier*Trt Part.Aer.*Thrips	Rosier Plein champ	Thrips	2L/ha	1/an	BBCH 11-89 sauf floraison BBCH 60-69	Non applicable	50 m (dont DVP 20 m)			
	Rosier Sous abri	Thrips	2L/ha	2/an (14 jours)	BBCH 11-89	Non applicable		Application uniquement à l'aide d'un automate ou d'une lance.		

Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications (Intervalle minimum entre les applications)	Stade d'application	DAR	ZNT aquatique	Autres conditions d'emploi
------------------	----------	--------	------------------------	---	---------------------	-----	---------------	----------------------------

Ne pas planter de culture de type "légumes feuilles" à cycle court (environ 30 jours entre le semis/la plantation et la récolte) moins de 120 jours après le traitement.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques non cibles, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit plus d'une fois par an pour les usages plein champ.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages plein champ sur « cultures florales et plantes vertes" (supérieures à 50 cm), "arbres et arbustes d'ornement », « Framboisier », « Cassissier » et « Rosier ».

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages plein champ sur « Tomate - Aubergine », « Poivron », « Cucurbitacées à peau comestible», « Cucurbitacées à peau non comestible », « Laitue», « Choux pommés », «Choux à inflorescence », « Bulbes ornementaux », « Fines herbes », « Cultures florales et plantes vertes » (Inférieures à 50 cm) et « Fraisier ».

SPe8 Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque les adventices en fleur sont présentes pour les usages en champs.

- Peut porter atteinte à la faune auxiliaire, pour les usages sous abris.
- Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs. Eviter toute exposition inutile, pour les usages sous abris.

SPa1 Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre contenant du spinétorame contre Tuta absoluta et Frankliniella occidentalis plus de 3 fois par cycle cultural sous abri.

**L'utilisation de ce produit sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.**